



MINISTÈRE DU BUDGET ET  
DES COMPTES PUBLICS

## LES PRINCIPALES ETAPES DE PREPARATION ET D'ADOPTION DE LA LOI DE FINANCES 2021



### ETAPES FRANCHIES

#### • Les conférences Budgétaires

Pendant 2 semaines, le ministre du Budget et des Comptes Publics a reçu chacun de ses collègues pour échanger sur les priorités et les orientations stratégiques sectorielles.

#### • L'arbitrage du Premier ministre

Lors d'un Conseil Interministériel, le Chef du Gouvernement a décidé des projets et des actions à retenir pour chaque ministère sectoriel.

#### • L'avis de la Cour des Comptes

Au cours de cette étape, la Cour des Comptes s'assure notamment de la soutenabilité du budget et de la conformité des documents transmis au Parlement par rapport aux exigences de la Loi organique N° 20/2014, relative aux Lois de Finances et à l'exécution du budget.

#### • Le visa du Conseil d'Etat

Le projet de Loi de Finances (PLF) 2021 a été soumis au Conseil d'Etat pour examen et visa.

#### • L'arbitrage définitif du Président de la République

Lors d'un Conseil des ministres présidé par le Chef de l'Etat, l'Exécutif a adopté le projet de Loi de Finances 2021.

#### • L'avis du C.E.S.E

Au cours de cette étape, le C.E.S.E s'assure de la prise en compte des besoins des populations dans le projet de Loi de Finances.



### ETAPES EN COURS

#### • La transmission au Parlement

Après adoption en Conseil des ministres, le projet de Loi de Finances est soumis au Parlement (Députés et Sénateurs) pour examen et vote. Le ministre est auditionné par les parlementaires dans ce cadre.



### ETAPES À VENIR

#### • Vérification de la constitutionnalité

La Cour Constitutionnelle va examiner la Loi de Finances 2021 pour vérifier sa conformité vis-à-vis de la Constitution.

#### • Promulgation

Le Président de la République va promulguer la Loi de Finances 2021.